Cinquante deuxième année. - N ° 225 A Samedi 24 et dimanche 25 novembre 2018

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1497

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

483 894 978 RCS Paris.
L'AUC AS [L'AUC ARCHITECTURES].
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 7500.00 EUR.
Adresse : 47, rue de la Chapelle, 75018 Paris.
Précédent propriétaire : 407 679 539 RCS Paris. **L'AUC.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : L'AUC AS [L'AUC ARCHITECTURES] Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 47 rue de la Chapelle 75018 Paris Capital : 7500.00 EUR Numéro unique d'identification : 483894978 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : L'AUC Forme : Société à responsabilité limitée Adresse du siège : 47 rue de la Chapelle 75018 Paris Capital : 13000.00 EUR Numéro unique d'identification : 407679539 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 1667707.00 EUR - passif de 617707.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La valeur réelle d'une part sociale de la Société Absorbée a été évaluée à 2 100€. La valeur réelle d'une part sociale de la Société Absorbante a été évaluée à 2 794€. Le rapport d'échange s'établit à 1,3305. La Parité retenue est de 1 part sociale de la Société Absorbante pour 1.33 parts sociales de la Société Absorbée. La Société Absorbante procédera donc, sous réserve de la réalisation préalable de la fusion par voie d'absorption de la Société Absorbée, à une augmentation de son capital social d'un montant de 5 640€, pour le porter de 7 500€ à 13 140€, par création et émission de 376 parts sociales nouvelles attribuées aux associés de la Société Absorbée. . Montant de la prime de fusion / scission : 1044360.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 20.11.2018. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société L'AUC AS [L'AUC ARCHITECTURES] : 21.11.2018 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société L'AUC : 21.11.2018 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..